

## **Contribution du Comité de quartier Russan-Terres de Rouvière**

Nous avons pris connaissance du dossier d'enquête publique relatif aux Cadereaux d'Uzès et des Limites. Si nous partageons l'objectif de réduire les risques d'inondation de ce quartier, **nous avons été très surpris de constater les lacunes de ce dossier.**

**Le projet présenté sous évalue manifestement son impact sur le Square Guiu auquel notre comité est très attaché.** C'est particulièrement choquant au moment où la ville de Nîmes engage un programme de préservation et de valorisation de son patrimoine végétal et de ses espaces naturels.

L'additif à l'étude d'impact indique que « aucun enjeu paysager ou patrimonial n'a été recensé sur le secteur du projet », tout en reconnaissant que « l'aménagement de l'entonnement des Limites (qui) réduira légèrement l'emprise du square ».

**En fait les impacts sur le square Guiu et les Chemins de Russan et des Limites seront très importants.** On découvre dans les « caractéristiques générales des ouvrages les plus importants » que des caniveaux d'une profondeur de 2,30 m à 5,56 m seront implantés de part et d'autre du parc avec des emprises de 3,50 m à plus de 4 m. Le raccordement au tunnel se fera par un gros ouvrage dénommé Puits Guiu, d'une dizaine de mètre d'envergure. Côté square, des garde-corps seront mis en place pour éviter les chutes de personnes dans les caniveaux. **Nous avons hâte de connaître ces garde-corps qui assureront la sécurité des enfants** qui fréquentent ce parc quotidiennement. Nous nous demandons également pourquoi la solution en caillebotis n'a pas été maintenue sur les parties les plus profondes des caniveaux.

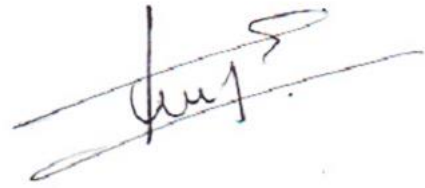
**Les trottoirs qui longent le parc seront supprimés.** Il est indiqué « qu'ils seront placés du côté opposé » ce qui supprimera la continuité piétonne pour laquelle notre comité avait milité depuis de nombreuses années. La création d'un trottoir côté sud du Chemin des Limites modifiera le profil en travers de ce chemin et imposera sans doute l'aménagement d'un nouveau passage piéton. **Le dossier ne donne aucune précision sur l'aménagement après travaux.** Le maintien d'un cheminement piéton à l'intérieur du parc ne semble pas avoir été étudié. Les largeurs des chemins de Russan et des Limites seront-elles modifiées ? On parle de glissières sans préciser leur nature : bois ? métal ?

On ne sait pas non plus comment on accédera au parc après travaux. **Y-aura-t-il des passerelles sur les caniveaux ?** Où seront-elles placées ?

Rien n'est dit dans l'additif à l'étude d'impact sur les conséquences de ce chantier, et en particulier de la phase travaux sur les arbres du Parc Guiu. **Combien d'arbres seront abattus ? Où seront stockés les engins et matériels nécessaires au chantier ? Quelle sera la remise en état ? Quelles sont les plantations prévues ? Quelle sera la nouvelle physionomie du Parc Guiu après travaux ?**

Ce dossier de DUP ne rend pas compte de l'ensemble de ses impacts sur un espace public très fréquenté. Il n'aborde pas de nombreuses questions dont il aurait dû se

saisir. Ces anomalies constituent à notre sens des infractions qui remettent en cause la recevabilité de ce dossier.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Astier', is written over two horizontal lines that serve as a baseline for the signature.

Bernard Astier  
Président du Comité de quartier